

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit mars à 18 heures 00, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le vingt et un mars deux mille vingt-cinq, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 7

Nicole FAURE, Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Gilles GUINARD, Noël GARDEN, Béatrice FIAT, Christophe RUET

Absents excusés : Philippe GALL, Nathalie BOCQUERAZ, Julien FIAT

Procurations : Philippe GALL donne pouvoir à Gilles GUINARD

Nathalie BOCQUERAZ donne pouvoir à Andrée BOCQUERAZ

Julien FIAT donne pouvoir à Christophe RUET

Votants : 10

Gilles GUINARD a été élu secrétaire de séance.

Délibération n°2025-17 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE RUE DU COLPORTAGE AU RIVIER

Madame le Maire expose au conseil municipal la nécessité de remettre en état la rue du Colportage, au hameau du Rivier. (Délibération n°20230224-04)

Nous avons eu 2 devis,

Après l'analyse des devis, nous avons retenu le devis de l'entreprise FIAT.

La réalisation de ces travaux est chiffrée à 34 000€ HT soit 40 800.00€ TTC.

Plan de financement :

Dépenses		Recettes		
Objet	Montant HT	Financier	Montant HT	Taux
Terrassement, démolition revêtements, réfection	34 000€	Département de l'Isère	20 400€	60%
		Communauté de communes de l'Oisans	6 800€	20%
		Commune	6 800€	20%
Total dépenses	34 000€	Total recettes	34 000€	100%

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Madame le Maire pour effectuer toutes démarches nécessaires à la bonne exécution de ces décisions et des recherches de financement.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**

